LeÃ§ons sÃ©nÃ©galaises

Suite Ã la dÃ©faillance de la conduite du Lac de Guiers Ã Keur Momar Sarr - Une conduite en culotte qui saute et des milliers de familles qui se
retrouvent sans eau Ã patauger dans la gadoue. Un premier ministre qui
dÃ©nie la compÃ©tence des ingÃ©nieurs nationaux, un prÃ©sident de la
RÃ©publique qui prend son tÃ©lÃ©phone pour demander secours Ã son homologue
franÃ§ais, et finalement la livraison de la fameuse culotte par avion
militaire. On l'aura bien compris : il fallait Ã tout prix Ã©viter...
l'onde de choc. Comment une affaire de tuyaux est devenue affaire d'Ã‰tat... par Aliou DIACK, Bes Du Ã‘akk. H2o octobre 2013.Â

LEÃ‡ONS SÃ‰NÃ‰GALAISES

de la dÃ©faillance de la conduite du Lac de Guiers Ã Keur Momar Sarr

Une conduite en culotte qui saute et des milliers de familles qui se retrouvent sans eau Ã patauger dans la gadoue. Un premier ministre qui dÃ©nie la compÃ©tence des ingÃ©nieurs nationaux, un prÃ©sident de la RÃ©publique qui prend son tÃ©lÃ©phone pour demander secours Ã son homologue franÃ§ais, et finalement la livraison de la fameuse culotte par avion militaire. On l'aura bien compris : il fallait Ã tout prix Ã©viter... l'onde de choc. Comment une affaire de tuyaux est devenue affaire d'Ã‰tat.

Pr. Aliou Diack

ancien professeur de structures et d'hydraulique - Ã‰cole Polytechnique de ThiÃ¨s

membre de l'Association internationale des ponts & charpentes - AIPC

coordonnateur national de Bes Du Ã‘akk

Â
H2o - octobre 2013

Â

AprÃ¨s les sÃ©vices corporels et psychiques endurÃ©s par les populations durant les trois semaines qu'a durÃ© la pÃ©nurie d'eau, suivis d'un grand ouf de soulagement, le peuple sÃ©nÃ©galais a le droit de savoir. Le directeur gÃ©nÃ©ral de la SDE (SÃ©nÃ©galaise des eaux), Mamadou Dia, nous a enlevÃ© une Ã©pine du pied en prÃ©cisant, que ce sont exclusivement des ingÃ©nieurs et ouvriers sÃ©nÃ©galais, qui ont rÃ©parÃ© les conduites d'eau endommagÃ©es Ã Keur Momar Sarr. Cette prÃ© est de taille, surtout pour rassurer Madame le Premier ministre Aminata TourÃ©, qui avait dÃ©clarÃ© urbi et orbi que "l'expertise sÃ©nÃ©galaise en la matiÃ¨re n'existe pas", pour justifier devant l'opinion nationale et internationale l'appel du pied aux ingÃ©nieurs franÃ§ais et chinois. Beaucoup de techniciens sÃ©nÃ©galais ont Ã©galement senti une certaine gÃªne de voir leur prÃ©sident de la RÃ©publique prendre son tÃ©lÃ©phone, pour demander du secours Ã son homologue franÃ§ais FranÃ§ois Hollande pour une panne somme toute banale dans une exploitation d'ouvrages d'ingÃ©nierie de cette nature et dont une entreprise franÃ§aise dÃ©faillante endosse l'entiÃ¨re responsabilitÃ©. Il s'agit en effet d'une chose bien simple :

- une piÃ¨ce dÃ©tachÃ©e, en l'occurrence une conduite en acier en forme de Y a Ã©tÃ© posÃ©e en 2004 dans le rÃ©seau AL (Adduction Lac de Guiers) par l'entreprise franÃ§aise DegrÃ©montÂ (filiale de Suez Environnement) sur commande et sous la responsabilitÃ© de la SONES (SociÃ©tÃ© nationale des eaux du SÃ©nÃ©gal), au nom de l'Ã‰tat sÃ©nÃ©galais ;

- cette piÃ¨ce qui aurait dÃ» avoir une durÃ©e de vie de 50 ans (et non 30 !) craque dÃ¨s 2009, et plusieurs fois de suite plus tard, causant des dÃ©gÃ¢ts incommensurables au peuple sÃ©nÃ©galais meurtri ;

- pour cette piÃ¨ce spÃ©ciale dÃ©fectueuse, une disposition du contrat d'exÃ©cution et de maintenance entre la SONES et DegrÃ©mont aurait dÃ» prÃ©voir une rÃ©serve, ce qui visiblement n'est pas le cas.

Devant une telle dÃ©faillance, la solution qui s'impose, est que la SONES prenne contact avec l'entreprise et passe commande de cette piÃ¨ce, qu'on ne fait que monter. Les ingÃ©nieurs Ã©trangers ne feraient pas autre chose.

Pour une procÃ©dure de routine aussi simple et des responsabilitÃ©s aussi claires des locateurs de services, avait-on vraiment besoin d'en faire une affaire d'Ã‰tat ; d'ameuter les prÃ©sidents de la RÃ©publique de France et de Chine ?

Les SÃ©nÃ©galais ont raison d'en vouloir aux autoritÃ©s, non pas parce qu'on les a privÃ©s d'eau pendant presque trois semaines, mais parce que le gouvernement n'a pas eu le courage politique de leur dire la vÃ©ritÃ© dÃ¨s le dÃ©part et d'assumer toutes ses responsabilitÃ©s, installant le pays dans une cacophonie indescriptible.

Sur la nature prÃ©cise de l'incident

Qu'est-ce qui s'est rÃ©ellement passÃ© Ã Keur Momar Sarr ? La conduite de dÃ©doublement (il y en a deux, dont l'une vient de la localitÃ© de Gnith) de 1,20 mÃ¨tre de diamÃ¨tre a cessÃ© d'acheminer de l'eau Ã cause d'une rupture sur un raccordement en forme de Y, que les hydrauliciens appellent "culotte" Ã cause de sa forme de pantalon. Elle sert en fait de bifurcation. Dans une interview parue dans le journal Le Quotidien, en date du mardi 1er octobre 2013, la directrice gÃ©nÃ©rale de la SONES lÃ¨ve un coin de voile sur les causes ayant conduit Ã cet incident qui a assoiffÃ© les habitants de la capitale, mais aussi ceux de beaucoup d'agglomÃ©rations urbaines traversÃ©es par la conduite.

Aux questions du journaliste Aly Fall, Madame la Directrice Anta Seck fournit des rÃ©ponses qui donnent froid au dos. Elle dit en substance, je la cite : "(...) C'est parce que, jusqu'Ã preuve du contraire, il s'agit d'un incident d'exploitation. Il n'y a que l'audit technique qui pourra dÃ©finir, de faÃ§on claire, les responsabilitÃ©s des uns et des autres. Parce que la SONES est une sociÃ©tÃ© de patrimoine qui planifie les investissements, recherche les financements, rÃ©alise les infrastructures qu'elle met Ã la disposition de la SDE qui exploite (...)". Donnant son sentiment sur la rÃ©paration de la conduite effectuÃ©e par les ingÃ©nieurs sÃ©nÃ©galais, laquelle il faut le souligner, n'est encore que provisoire, elle ajoute : "Oui, il y a une solution dÃ©finitive qu'il faut rapidement mettre en œuvre, pour Ã©viter que de pareils dÃ©sagrÃ©ments ne se reproduisent dan le futur. Il s'agit de renouveler totalement la piÃ¨ce en Y, il s'agit Ã©galement de renouveler la conduite DN500 qui a fait l'objet de la toute premiÃ¨re rÃ©paration en 2009. Nous allons Ã©galement, dans le cadre de ce que nous sommes en train de faire, renforcer le dÃ©ficit sÃ©curitaire : la protection anti-bÃ©lier. Parce que, lorsque nous nous sommes rendus sur le terrain, nous avons constatÃ© que les conduites Ã©taient dÃ©formÃ©es : la conduite 800, la conduite 1 200 avaient connu une dÃ©chirure longitudinale. Ce qui laisse penser Ã une surpression dÃ©coulant d'un coup de bÃ©lier..."

La directrice de la SONES fournit des informations d'une extrÃªme importance qui malheureusement nous confortent

dans le sentiment que la faute principale incombe Ã la sociÃ©tÃ© DegrÃ©mont, sans pour autant disculper totalement la SONES. La directrice semble occulter un dÃ©tail important, Ã savoir que tous les ouvrages dont il s'agit lui appartiennent et sont dans le patrimoine de sa sociÃ©tÃ©, qu'elle gÃ¨re pour l'Ã‰tat sÃ©nÃ©galais.

En effet, c'est bien sous la maÃ®trise d'ouvrage dÃ©lÃ©guÃ©e de la SONES pour l'Ã‰tat du SÃ©nÃ©gal, que les termes de rÃ©fÃ©rences (TDR), les Ã©tudes, la construction, le contrÃ´le technique et la rÃ©ception, ont Ã©tÃ© faits. Ces ouvrages ont ensuite Ã©tÃ© mis Ã la disposition de la SDE qui ne fait que les exploiter. Ã€ ce titre, la SONES et la sociÃ©tÃ© DegrÃ©mont devront rÃ©pondre Ã certaines interpellations tout Ã fait lÃ©gitimes du peuple sÃ©nÃ©galais.

Il faut d'abord s'inquiÃ©ter de la durÃ©e de vie extrÃªmement courte des tuyaux posÃ©s en 2004, donc depuis seulement 9 ans, alors que leur durÃ©e de vie prÃ©visionnelle est de 50 ans. En effet, l'exploitation des rÃ©seaux d'adduction d'eau comme de tous les ouvrages de la SONES, est assujettie Ã une contrainte d'application d'un cahier des charges dÃ©nommÃ© "Cahier des clauses et des conditions gÃ©nÃ©rales du service public de l'eau et de l'assainissement", qui est un dÃ©cret nÂ° 84-1130 signÃ© le 4 octobre 1984 par le PrÃ©sident Abdou Diouf du temps de feu Samba Yella Diop, alors ministre de l'Hydraulique. Ce dÃ©cret stipule en son article 13, que la durÃ©e de vie des conduites en fonte et en acier est de 50 ans, celle en amiante, en ciment et en PVC, de 30 ans. Comment expliquer dÃ¨s lors, qu'une conduite neuve (l'adjectif "neuve" est significatif !) en fonte ou en acier qui devait durer 50 ans, puisse se fissurer plusieurs fois en l'espace de 9 ans alors que la garantie dÃ©cennale est en cours de validitÃ© ?

En outre, Madame la Directrice avoue qu'il n'y avait pas ou pas suffisamment de sÃ©curitÃ© anti-bÃ©lier. Cela est trÃ¨s grave, car le dispositif anti-bÃ©lier est la mesure de sÃ©curitÃ© la plus importante en matiÃ¨re d'adduction d'eau par conduites forcÃ©es. C'est ce dÃ©faut de dispositif anti-bÃ©lier qui explique les fissures longitudinales constatÃ©es sur les gros diamÃ¨tres, qu'aucune soudure ne devrait rÃ©parer, parce que interdite par les normes techniques. Le phÃ©nomÃ¨ne anti-bÃ©lier survient quand on bouche brusquement (accidentellement ou par fermeture brusque d'une vanne) en aval de l'Ã©coulement de l'eau dans une conduite sous pression,Â qui provoque une onde de choc appelÃ©e coup de bÃ©lier ou pression de NikolaÃ¯ Joukovsky (aÃ©rodynamicien russe) qui peut augmenter trÃ¨s dangereusement la pression d'exploitation du rÃ©seau. Pour remÃ©dier Ã cela, on installe dans le rÃ©seau des anti-bÃ©liers, qui sont en fait des dÃ©compresseurs. Leur absence ou leur insuffisance, conduit inexorablement Ã la fissuration ou Ã l'Ã©clatement des conduites. Pour avoir une idÃ©e des forces de l'eau en jeu, il faut savoir que la pression d'exploitation de 22 bars dans les tuyaux Ã Keur Momar Sarr, correspond Ã un poids de 220 tonnes par mÃ¨tre carrÃ©, c'est-Ã -dire au poids de 10 gros camions de 20 tonnes chargÃ©s au maximum sur une superficie de un mÃ¨tre carrÃ©. Si la pression de Joukovsky intervient sans dispositifs anti-bÃ©liers qui fonctionnent correctement, alors bonjour les dÃ©gÃ¢ts. L'absence ou l'insuffisance de sÃ©curitÃ© anti-bÃ©lier tombe clairement sous la responsabilitÃ© de la sociÃ©tÃ© qui a posÃ© la tuyauterie, en l'occurrence DegrÃ©mont, parce que ce dispositif en est partie intÃ©grante.

En rÃ©sumÃ©, si le PrÃ©sident FranÃ§ois Hollande vole aussi gÃ©nÃ©reusement et promptement au secours du PrÃ©sident Macky Sall, avec livraison Ã domicile par vol militaire spÃ©cial de la prÃ©cieuse "culotte", comme d'une pierre prÃ©cieuse, c'est bien qu'il est conscient que la dÃ©faillance est du cÃ´tÃ© de la sociÃ©tÃ© franÃ§aise DegrÃ©mont et qu'il a une image Ã sauvegarder. Qu'on nous prÃ©sente cette intervention comme une aide gÃ©nÃ©reuse de la France financÃ©e par l'Agence franÃ§aise de dÃ©veloppement pose problÃ¨me. Le comble serait qu'on nous la fasse payer au contribuable sous forme de crÃ©dit.

L'Ã©tude et l'exÃ©cution du marchÃ©

La directrice de la SONES nous console en nous renvoyant Ã un hypothÃ©tique audit. C'est une trÃ¨s bonne idÃ©e, mais l'Ã¨re du temps Ã©tant Ã la gouvernance vertueuse, il faudrait exiger qu'une place soit rÃ©servÃ©e dans l'Ã©quipe des auditeurs, Ã la sociÃ©tÃ© civile et Ã l'association des consommateurs. L'AssemblÃ©e nationale devrait Ã©galement se saisir d ce problÃ¨me et dÃ©clencher une enquÃªte parlementaire indÃ©pendante de l'Inspection gÃ©nÃ©rale d'Ã‰tat, contrÃ´lÃ©e exclusivement par l'exÃ©cutif.

Il est en effet primordial d'Ã©clairer la lanterne des SÃ©nÃ©galais sur l'identitÃ© des intervenants autour du projet : les termes de rÃ©fÃ©rences (TDR) du marchÃ© ?, les documents d'appel d'offres (DAO) ?, les contrats de marchÃ©s et avenants ?, le bureau de contrÃ´le technique ?, la rÃ©ception des ouvrages ?, la garantie TRC (tous risques chantiers), l'assurance de garantie dÃ©cennale sur les conduites ?, la prÃ©vision de stock de rÃ©serve pour la culotte ? Si les Ã©lÃ©ments susvisÃ©s so mis Ã la disposition des SÃ©nÃ©galais, qui ont droit Ã l'information selon la Constitution, il sera alors aisÃ© de dÃ©terminer trÃ rapidement la responsabilitÃ© des uns et des autres.

Le caractÃ¨re stratÃ©gique de l'eau et la question de sa nationalisation

L'Ã‰tat du SÃ©nÃ©gal a hypothÃ©quÃ© une partie importante de sa souverainetÃ© en privatisant la SONEES (SociÃ©tÃ© na d'exploitation des eaux du SÃ©nÃ©gal) depuis le 23 avril 1996, avec comme consÃ©quence la crÃ©ation de la sociÃ©tÃ© natio de patrimoine appelÃ©e SONES, dont le directeur est nommÃ© par dÃ©cret du prÃ©sident de la RÃ©publique. Ã€ cÃ´tÃ© d'elle crÃ©Ã©e une sociÃ©tÃ© chargÃ©e de l'exploitation, donc de la partie la plus lucrative, Ã savoir la SDE, filiale de la sociÃ©tÃ© franÃ§aise Bouygues avec 51 % du capital dÃ©tenu par la Saur dÃ©nommÃ©e Finagestion, et dont le directeur est nommÃ© pa son conseil d'administration. La SDE est donc privÃ©e et ne dÃ©pend pas de l'Ã‰tat du SÃ©nÃ©gal ; elle est rÃ©gie par un co d'affermage renouvelable par l'Ã‰tat, mais qui ne dÃ©tient lui-mÃªme que 5 % du capital de la sociÃ©tÃ©, le reste Ã©tant dÃ©t par des privÃ©s sÃ©nÃ©galais (39 %) et les agents de la SDE (5 %). C'est donc par pure politesse que Mamadou Dia n'a pas rÃ©agi Ã l'injonction de rÃ©quisition publique du Premier ministre, qui lui intimait l'ordre de rester Ã Keur Momar Sarr jusqu'Ã la finalisation des travaux de rÃ©paration. D'abord ce fut un non sens, car toute la logistique et l'Ã©quipe directionnelle de la SDE se trouvent Ã Dakar et Mamadou Dia Ã©tait plus utile Ã Dakar qu'Ã Keur Momar Sarr ! Il aurait pu rÃ©torquer Ã Madame le Premier ministre : "Vous n'Ãªtes pas mon chef et je n'ai pas d'ordre Ã recevoir de vous !"

Selon certaines sources, Bouygues aurait rachetÃ© des parts d'actions non libÃ©rÃ©es, pour se retrouver avec 65 % du capital, et, toujours selon les mÃªmes sources, aurait revendu 60 % Ã l'AmÃ©ricain Emerging Capital Parteners (ECP) devenu le partenaire stratÃ©gique de la SDE. Ce qui est cependant dÃ©terminant dans les responsabilitÃ©s, c'est la configuration du capital en 2004 et les conditions de passation du marchÃ©, Ã ladite Ã©poque oÃ¹ le grÃ© Ã grÃ© Ã©tait la rÃ [Voir Ã ce sujet : l'article du Sud Quotidien, Gouvernance de l'eau potable : Le beurre, l'argent et... le fermier - InstantanÃ©s H2o septembre 2013]

Selon les termes des accords, la SONES est chargÃ©e de la gestion du patrimoine et du contrÃ´le de la qualitÃ© de l'exploitation et du service. Ã€ ce titre, parmi ses missions, il y a entre autres :

- l'exploitation et entretien de l'infrastructure et du matÃ©riel ;

- le renouvellement du matÃ©riel d'exploitation.

Une bonne comprÃ©hension de ces dispositions contractuelles, laisse apparaÃ®tre une responsabilitÃ© claire de la SONES, pas celle de la SDE. La directrice de la SONES a bien raison de mettre en demeure la sociÃ©tÃ© DegrÃ©mont pour remplacer la conduite dÃ©fectueuse. Il faut juste se dÃ©soler du retard pris, pour mettre la sociÃ©tÃ© franÃ§aise devant ses responsabilitÃ©s, car le premier incident est intervenu en 2009 !

La crise que nous venons de traverser montre encore une fois, qu'il ne faut pas brader le patrimoine et que les sociÃ©tÃ©s stratÃ©giques du service de l'eau, de l'Ã©lectricitÃ©, du tÃ©lÃ©phone, de la poste, ne devraient pas Ãªtre privatisÃ©es ! Cette logique peut nous Ãªtre fatale. Si certaines sociÃ©tÃ©s nationales ont montrÃ© leurs limites par une gestion caractÃ©risÃ©e pa gabegie, c'est qu'on les a toujours prises pour des vaches Ã lait des dirigeants politiques qui ont prÃ©sidÃ© Ã la destinÃ©e de notre pays depuis l'indÃ©pendance. Il ne peut y avoir de sociÃ©tÃ©s plus rentables que la SENELEC, la SONATEL ou la SDE/SONES. Il est grand temps que ces sociÃ©tÃ©s soient nationalisÃ©es, nonobstant les rÃ©ticences de la Banque mondiale et de Fonds monÃ©taire international, qui tentent de nous vendre ce concept de "partenariat public-privÃ©" (PPP) comme une issue salutaire.

La SDE a bÃ©nÃ©ficiÃ© d'un contrat d'affermage de dix ans (1996-2006), qui a Ã©tÃ© prorogÃ© par avenant de cinq ans (201 Est-ce qu'il y a eu une seconde prorogation ou est-on passÃ© Ã la phase de concession, encore plus pÃ©rilleuse pour la sÃ©curitÃ© des SÃ©nÃ©galais ? L'affermage, est en fait une forme "soft" de la privatisation. La phase ultime dite "concession", livrerait le peuple sÃ©nÃ©galais pieds et poings liÃ©s aux intÃ©rÃªts Ã©trangers, qui s'approprieraient les prÃ©rogatives de la SONES (infrastructures, investissements), mais Ã©galement fixeraient librement le prix de l'eau. Et si demain un gouvernement rÃ©calcitrant ne marche pas au pas des intÃ©rÃªts Ã©trangers ou tente de s'affranchir, il sera bien facile de s'en dÃ©barrasser en assoiffant le peuple.Â .
Â

Â

Â

Â ResSources

BES DU Ã‘AKK

Mouvement citoyen pour la refondation nationale et une gouvernance fondÃ©e sur l'Ã©thique

Page Facebook